



Huitième UNIVERSITÉ d'ÉTÉ francophone en SANTÉ PUBLIQUE

formations
échanges
forums
débat
conférences

BESANÇON, FRANCE
du **26** juin au **1^{er}** juillet **2011**

en collaboration avec :

- L'École de Santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université
- L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne





Au rythme des saisons, des continents et des thématiques

Durant ces dernières années, s'est tissé un réseau informel de coopérations, d'initiatives, de rencontres, qui au-delà des institutions (mais avec leur soutien actif) repose sur une communauté de pensée, une vision de la santé publique à dimension humaine, une volonté d'engagement partagé.

Ainsi, au fil des ans, ce sont des centaines de participants qui nous ont rejoints, venant de tous les pays du monde francophone. Leur diversité est notre bien le plus précieux. Elle est inestimable et nous souhaitons la faire vivre, en donnant une place encore plus grande à la qualité des relations interpersonnelles, qui se créent et persistent au-delà de nos rendez-vous annuels.

Nord/Sud, enseignants/enseignés, professionnels/usagers, chercheurs/acteurs... ce sont ces contrastes qui sont la source principale d'un enrichissement mutuel, au service du concept porteur de nos Universités : la promotion de la santé.

En 2011, le rythme des saisons sera autant d'occasions de multiplier les opportunités de rencontres à Bruxelles (printemps), Besançon (été) et Dakar (automne). Ces Universités "sœurs" seront dorénavant les trois temps forts égrenés au fil des années à venir.

Pour cette 8^{ème} rencontre à Besançon, nous vous proposons de nouveaux modules. D'autres seront complètement "revisités". Tous seront actualisés, dans la perspective des changements actuels de l'offre et de l'organisation de la santé, tant en France que dans d'autres pays.

La loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) ouvre de nombreuses

possibilités en matière de promotion de la santé. Deux enseignements feront l'objet d'une approche spécifique : l'une à travers le module intitulé "*La santé dans les territoires : entre démarches communautaires et contrats locaux de santé*" avec le développement de ces contrats et la place des collectivités territoriales, l'autre sur la "*Démocratie sanitaire : approche et mise en œuvre*" qui donnera la possibilité d'explorer et surtout de mettre en mouvement l'expression des usagers.

L'innovation souhaitée doit s'accompagner du développement de recherches adaptées aux grandes problématiques du moment. Le module "*Recherches en santé publique*" explorera ce domaine, mais surtout donnera l'opportunité à des jeunes chercheurs et aux acteurs intéressés d'échanger sur des voies d'avenir. La "*production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique*" fait l'objet d'un module spécifique. Il permettra d'acquérir des compétences sur les démarches valides de consultation de la population, de diagnostic en santé communautaire, d'évaluation "réaliste", d'approches complexes...

Enfin, le thème "*Environnement et santé : prévenir les expositions et limiter les risques individuels*", sujet largement débattu et de grande actualité fait l'objet d'un module pour la 1^{ère} fois dans notre Université.

Ce programme construit pour vous, nous réunira au tout début de l'été 2011 à Besançon. L'ensemble de l'équipe de l'Université se réjouit par avance de vous y accueillir !

François Baudier
Elisabeth Monnet
Claude Michaud
Solène Boichat



Agence régionale de santé
de Franche-Comté



Université de Franche-Comté
Faculté de médecine
et de pharmacie de Besançon



Huitième
Université d'été
francophone
en **santé publique**



Besançon, du 26 juin au 1^{er} juillet 2011
formations, échanges, forums, débats, conférences



UNIVERSITÉ d'ÉTÉ francophone
en **SANTÉ PUBLIQUE**

● Demande de renseignements et inscription :

Site Internet : www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html

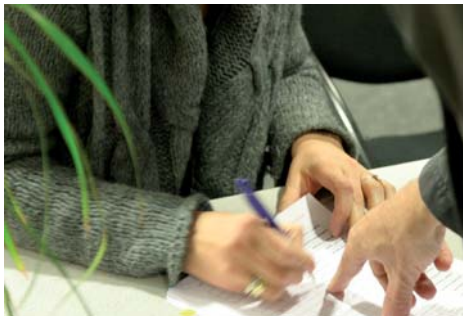
Courriel : solene.boichat@ars.sante.fr

Adresse postale :

Faculté de médecine et de pharmacie
Université d'été francophone en santé publique
Place St-Jacques
25030 Besançon cedex
France

Téléphone : 03 81 47 82 45

Fax : 03 81 83 22 05



Sommaire

Pourquoi une Université d'été en santé publique ?	p 4
Organisation partenariale	p 6
Public et déroulement	p 8
Modules proposés	p 10

Politique et organisation de la santé

- 1 Protection sociale et évolution du système de santé : explorer les scénarios du futur et se donner des marges de manœuvre sur le terrain p 11
- 2 Coopération Nord/Sud en santé : quelles politiques et stratégies pour un développement durable ? p 12
- 3 Réduire les inégalités sociales de santé : stratégies et modalités d'interventions p 13
- 4 La santé dans les territoires : entre démarches communautaires et contrats locaux de santé p 14
- 5 Démocratie sanitaire : approche et mise en œuvre p 15

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- 6 Méthodes et outils pour promouvoir la santé p 16
- 7 Education thérapeutique : quelle organisation territoriale ? p 17
- 8 Communiquer pour promouvoir la santé p 18
- 9 Rédaction d'articles scientifiques en santé publique et lecture critique des ressources documentaires d'Internet p 19
- 10 Recherches en santé publique p 20
- 11 Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique p 21
- 12 Évaluation des interventions en santé p 22

Approches par population, lieu de vie ou thématique

- 13 Environnement et santé : prévenir les expositions et limiter les risques individuels p 23
- 14 Les nouvelles recommandations en promotion de la santé bucco-dentaire : quelles applications ? p 24
- 15 Promotion de la santé en milieu pénitentiaire p 25

Inscription p 26

Bulletin d'inscription p 28

Plan p 31

Le réseau des Universités "sœurs" s'agrandit ! p 32

Nouveaux modules

● Pourquoi une Université d'été en santé publique ?

Comme les éditions précédentes, la 7^e Université d'été francophone de juillet 2010 a suscité un niveau de satisfaction élevé, tant de la part des participants que des intervenants.

La Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon, l'Agence régionale de santé de Franche-Comté et leurs partenaires poursuivent en 2011 cette manifestation, en proposant plusieurs nouveaux modules de formation : "La santé dans les territoires : entre démarches communautaires et contrats locaux de santé", "Démocratie sanitaire : approche et mise en œuvre", "Recherches en santé publique", "Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique" et "Environnement et santé : prévenir les expositions et limiter les risques individuels".

Contexte

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, les dispositifs de santé publique se développent sous l'action conjuguée du législateur, des élus, des usagers et des professionnels. Ainsi les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent, pour tous les acteurs concernés par ces évolutions.

Cette santé est donc de plus en plus "publique". Elle se doit de reposer sur des savoirs et des savoir-faire validés. Or, en dehors de l'épidémiologie et de la biostatistique, l'offre de formation reste succincte en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé qui sont des champs complexes, aux concepts et aux pratiques peu stabilisés.

Cette situation peut s'expliquer par un décalage marqué entre, d'une part, une formation académique et une recherche insuffisamment développées et, d'autre part, une pratique de terrain foisonnante (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé) mais faisant l'objet d'une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Objectifs

Fédérer les savoirs et les savoir-faire autour du concept de promotion de la santé

Depuis plus d'une quinzaine d'années, de nombreux acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

Le concept de "promotion de la santé" (Charte d'Ottawa, OMS, 1986) est un des axes fédérateurs majeurs de cette démarche. Il constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci,
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi).

Elle repose sur cinq stratégies :

1. ELABORER UNE POLITIQUE PUBLIQUE SAINNE

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. CRÉER DES MILIEUX FAVORABLES

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. RENFORCER L'ACTION COMMUNAUTAIRE

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. ACQUÉRIR DES APTITUDES INDIVIDUELLES

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. RÉORIENTER LES SERVICES DE SANTÉ

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.

● Organisation partenariale

Elle a pour but

1. d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain,
2. d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

Organismes promoteurs

- Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon (Université de Franche-Comté).
- Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.

En collaboration avec

- l'École de Santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne.

Organismes partenaires ou associés à l'Université d'été

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.
- Caisses d'Assurance maladie et leurs réseaux.
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).
- Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF).
- FILIERIS
- École des hautes études en santé publique (EHESP).
- École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S).
- Société française de santé publique (SFSP).

- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Picardie.
- Société française des Acteurs de la santé publique bucco-dentaire (ASPBD).
- Institut de recherche en santé publique (IReSP).
- Institut Renaudot.
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf).
- ONG Equilibres & Populations.
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon.
- Conseil régional de Franche-Comté.
- Ville de Besançon.

Réseaux francophones ou organismes de pays francophones

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- Réseau francophone en santé "Vers l'unité pour la santé".
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS).
- Réseau francophone de promotion de la sécurité et de la prévention des traumatismes.
- Educa-Santé, Belgique.
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal.

Documentation

Elle est organisée avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté, de l'Observatoire régional de la santé (ORS), de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, du Comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) du Doubs, de l'Inpes, du réseau Banque de données de santé publique (BDSP) et du Haut Conseil de la santé publique.

Membres du Comité pédagogique

- **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement (AcDev) et du Comité d'organisation de l'Université francophone de Dakar en promotion de la santé.
- **Martine Bantuelle**, Directrice d'Educa-Santé (Belgique) et Présidente de la section Europe du Réseau francophone international pour la promotion de la santé.
- **Patrice Barberousse**, Directeur général, Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon.
- **François Baudier**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- **Viviane Bayad**, Responsable pôle santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **François Bourdillon**, Président de la Société française de santé publique.
- **Serge Briançon**, Directeur de l'École de santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- **Omar Brixi**, Enseignant et Consultant en santé publique.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de la santé publique à l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France.
- **Fabien Cohen**, Coordinateur du service de santé publique dentaire du Val-de-Marne, Secrétaire général de la Société française des Acteurs de la santé publique bucco-dentaire (ASPBPD).
- **Jean-François Collin**, École de santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'exams de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse.
- **Laurent El Ghozi**, Président de l'association "Élus, Santé Publique & Territoires".
- **Céline Farley**, Coordinatrice à la formation à l'Institut national de santé publique du Québec.
- **Annick Fayard**, Chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé à l'Inpes.
- **Christine Ferron**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Bretagne.
- **Annick Gardies**, Directrice de l'Information et de la Communication à l'Inpes.
- **Bertrand Garros**, Président de l'Inpes, Conseiller santé-protection sociale, Mutuelle Préviadiès.
- **Emmanuelle Hamel**, Chef du département formation et ressources à la Direction de l'animation territoriale et des réseaux de l'Inpes.
- **Élodie Hemery**, Responsable du Pôle Organisation de l'Offre à la Fédération nationale de la Mutualité française.
- **Françoise Jabot**, Enseignant-chercheur à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Alain Levêque**, Président de l'École de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- **Véronique Mallet**, Chef de bureau "programmation synthèse évaluation" à la Direction générale de la santé.
- **Claude Michaud**, Chargé de mission PRS, Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- **Élisabeth Monnet**, Maître de conférence, Département de Santé publique, Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon.
- **Fred Paccaud**, Directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, Suisse.
- **Pierre Ramon-Baldie**, Directeur de la recherche et du développement, École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S).
- **Brigitte Sandrin-Berthon**, Directrice de la formation, Diabète éducation de langue française (DELFF).
- **Marc Schœne**, Président de l'Institut Renaudot.
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève, Suisse.

Contacts avec les responsables

Dr François Baudier

courriel : francois.baudier@ars.sante.fr

Claude Michaud

courriel : claude.michaud@ars.sante.fr

Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté

La City - 3 avenue Louise Michel

25044 Besançon cedex

Dr Élisabeth Monnet

courriel : elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr

Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon - Département de santé publique

Place Saint-Jacques, 25030 Besançon cedex

Public et déroulement

Une formation basée sur la diversité des savoirs et des expériences de chacun

Public

Cette formation est particulièrement destinée à des professionnels en activité et des élus ou des usagers œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus) ainsi que leurs motivations (voir la partie "inscription").

Intervenants

Les enseignants sont des universitaires, des chercheurs mais aussi des professionnels, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion active au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

Déroulement

• Les modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est "libre" pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module.

Un (ou plusieurs) "référent-enseignant" est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien pédagogique entre les différents enseignants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers

privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

- **La documentation**

- Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.
- Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session :
 - accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté,
 - stand documentaire spécialisé en santé publique organisé par les documentalistes de l'Observatoire régional de la santé (ORS), de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté et du Comité départemental d'éducation pour la santé (Codes) du Doubs ainsi que du réseau Banque de données de santé publique (BDSP).

- **La conférence d'ouverture** du dimanche 26 juin portera sur la promotion de la santé.

- Durant la semaine, plusieurs **conférences débats avec table ronde** sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles auront lieu le mardi 28 et jeudi 30 juin avec la participation d'un ou plusieurs experts présents sur le campus. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des "étudiants" et contribuent aux échanges entre participants ("étudiants" et "enseignants"). Elles sont aussi ouvertes (pour certaines d'entre elles) à un public extérieur à l'Université d'été.

- Le mercredi après-midi se déroulera une **séance d'information/formation sur la Collaboration Cochrane**, organisation internationale à but non lucratif, qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins en mettant à disposition des informations sur l'efficacité des interventions dans le domaine de la santé. Cette séance est prévue en deux temps : après une conférence de présentation, les participants pourront suivre un atelier afin d'explorer de manière plus détaillée à la fois les revues systématiques Cochrane et leurs modalités d'accès.

- Chaque matin, le **journal de l'Université d'été** donne les dernières nouvelles sur la vie du campus.

En résumé

	Dimanche 26 juin	Lundi 27 juin	Mardi 28 juin	Mercredi 29 juin	Jeudi 30 juin	Vendredi 1 ^{er} juillet
Matin		Enseignement en modules <i>séquence 1</i>	Enseignement en modules <i>séquence 3</i>	Enseignement en modules <i>séquence 5</i>	Enseignement en modules <i>séquence 6</i>	Enseignement en modules <i>séquence 8</i>
Après-midi	Accueil des participants (à partir de 16h)	Enseignement en modules <i>séquence 2</i>	Enseignement en modules <i>séquence 4</i>	Après-midi libre	Enseignement en modules <i>séquence 7</i>	Allocutions de clôture suivies d'un cocktail déjeunatoire
Fin d'après-midi	Conférence inaugurale (18h) suivie d'un cocktail d'initiation					



Modules proposés

Des thématiques plurielles autour de trois grands axes



Politique et organisation de la santé

- 1. SYS Protection sociale et évolution du système de santé : explorer les scénarios du futur et se donner des marges de manœuvre sur le terrain
- 2. COOP Coopération Nord/Sud en santé : quelles politiques et stratégies pour un développement durable ?
- 3. INEG Réduire les inégalités sociales de santé : stratégies et modalités d'interventions
- 4. TERRIT La santé dans les territoires : entre démarches communautaires et contrats locaux de santé
- 5. DEMO Démocratie sanitaire : approche et mise en œuvre



Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- 6. PROMO Méthodes et outils pour promouvoir la santé
- 7. ETHER Éducation thérapeutique : quelle organisation territoriale ?
- 8. COM Communiquer pour promouvoir la santé
- 9. REDAC Rédaction d'articles scientifiques en santé publique et lecture critique des ressources documentaires d'Internet
- 10. CHERCH Recherches en santé publique
- 11. QUALIT Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique
- 12. EVA Évaluation des interventions en santé



Approches par population, lieu de vie ou thématique

- 13. ENVI Environnement et santé : prévenir les expositions et limiter les risques individuels
- 14. DENT Les nouvelles recommandations en promotion de la santé bucco-dentaire : quelles applications ?
- 15. MIP Promotion de la santé en milieu pénitentiaire



Nouveaux modules





1. Module SYS

Protection sociale et évolution du système de santé : explorer les scénarios du futur et se donner des marges de manœuvre sur le terrain

Présentation

Régulièrement inscrit au programme de l'Université d'été, ce module vise à développer une connaissance réciproque des enjeux et à rapprocher les valeurs et les missions respectives des professionnels œuvrant dans le champ de la santé publique et dans les organismes de Protection sociale. Au fil des différentes sessions d'enseignement, cette volonté de donner à lire les deux systèmes, leurs caractéristiques et leurs interactions s'est progressivement focalisée sur des problématiques segmentées : le financement, l'organisation des services de soins, la gestion, les modes de fonctionnement...

Pour son édition 2011, le module sera axé sur les scénarios possibles en matière d'évolution du système de santé et de la protection sociale, notamment sur la réalité de marges de manœuvres régionales et sur la capacité des acteurs locaux à les utiliser.

Approche et organisation

Elles reposeront sur :

- l'apport d'intervenants externes, familiers des analyses de type prospectif,
- les connaissances, compétences et expériences des participants,
- des études de cas préparées avec l'École nationale supérieure de Sécurité sociale.

Contenu

Le module abordera les problématiques récurrentes des coûts, plus spécifiquement étudiés sous l'angle des restes à charge pour les assurés sociaux, aggravées par l'accroissement du chômage, l'ampleur de la crise économique et sociale et l'amplification des dysfonctionnements du système de santé (difficultés d'accès aux soins induites par les transferts de charges sur les ménages). Ces effets démultipliés, ainsi que les évolutions de fond des concepts, des modèles et des techniques, nous obligent à un effort d'anticipation et justifient l'utilisation de modèles systémiques d'analyse et d'élaboration de scénarios prospectifs.

Partant de l'analyse des logiques et tendances de fond, de l'expérience internationale et des travaux de prospective, les participants seront invités à réfléchir et à travailler sur des scénarios d'évolutions possibles, en particulier au niveau régional.

Public

Afin de favoriser une dynamique participative, ce module privilégiera les inscrits dont les fonctions les amènent à se préoccuper de questions stratégiques ou de prospective. Les personnes d'origines diverses sont bienvenues : élus (politiques, associatifs, mutualistes, syndicalistes), personnels de l'Assurance maladie obligatoire ou complémentaire, professions de santé ou du secteur social, usagers ou leurs représentants...

Responsables de l'enseignement

Omar Brix, Enseignant et Consultant en santé publique.

Bertrand Garros, Mutuelle Préviadiès (Union Harmonie mutuelles).

Pierre Ramon-Baldié, École nationale supérieure de Sécurité sociale.



2. Module COOP

Coopération Nord/Sud en santé : quelles politiques et stratégies pour un développement durable ?

Présentation

L'action humanitaire a pendant longtemps puisé ses méthodes d'intervention dans la médecine d'urgence. Porter secours aux victimes de conflits, de guerres et de catastrophes, telles étaient ses missions premières. Sans nier son importance, l'humanitaire d'urgence doit toutefois se penser dans une logique de coopération plus stable qui ne peut se bâtir uniquement sur ces seuls fondements. Il est important d'élaborer la coopération Nord/Sud dans le cadre d'un développement durable, sur le moyen et le long terme. Il est crucial de trouver un juste équilibre entre plusieurs dimensions : les besoins et les aspirations de la population, l'organisation politique et structurelle des Etats du Sud, les dispositifs d'aides mis en place... Dans ce contexte, les ONG du Sud comme du Nord ont un rôle clef à jouer. Pourtant, leur position est souvent complexe : ne pas faire "à la place de" et se compromettre avec certaines autorités, gérer au mieux les moyens limités mis à disposition et répondre aux requêtes des bailleurs de fonds souhaitant des résultats rapides...

Au sein de cet environnement difficile, la santé est un enjeu et un atout, une force réelle de développement global. L'objectif de cet enseignement est donc de donner des éléments structurants pour la réussite durable de programmes équitables et de qualité.

Approche et organisation

Ce module reposera sur les apports et l'expérience des intervenants mais aussi sur l'analyse des projets des participants et des études de cas. Il donnera une large place aux échanges. L'objectif est que chacun reparte avec des pistes d'amélioration de ses pratiques.

Contenu

- Nouvelles exigences en matière de développement : discours comparés des politiques, "experts" et acteurs de terrain.
- Enjeux éthiques et politiques de l'action pour un développement durable en santé.
- Élaboration de programmes de développement durable à partir de crises humanitaires.
- Participation des populations à la mise en œuvre d'un projet de développement sanitaire.
- Conception d'un programme de santé communautaire durable.
- Principes du suivi /évaluation, de reproductibilité et de pérennité.

Public

Professionnels des ONG, acteurs de santé, élus, responsables institutionnels ou associatifs du Nord comme du Sud (jumelage), collectivités locales œuvrant pour le développement de programmes en santé dans les pays du Sud.

Responsables de l'enseignement

Auréli Desrumaux, Chargée de programmes, ONG Equilibres et Populations.

Avec le concours du **Dr Cheikh Tidiane Athie**, Médecin, Président de l'ONG Action et développement (AcDev), Responsable de l'Université francophone de Dakar en promotion de la santé.



3. Module INEG

Réduire les inégalités sociales de santé : stratégies et modalités d'interventions

Présentation

Par inégalités sociales de santé, on entend des différences évitables et importantes dans l'état de santé qui sont observées entre des groupes sociaux. Leur réduction est un impératif éthique. Au-delà des constats nationaux et internationaux sur leur existence et leur ampleur, il importe de progresser dans le transfert des connaissances sur leur construction et sur leur reproduction dans le temps, sur les problèmes de santé qu'elles génèrent, et de travailler au développement d'interventions permettant de les réduire.

L'objectif principal du module est d'acquérir les compétences nécessaires à la prise en compte des inégalités sociales de santé dans la conception et la mise en place de politiques, de programmes ou d'interventions en santé publique.

Approche et organisation

A partir d'apports théoriques mais aussi d'exemples de politiques, programmes ou interventions, les participants seront invités à réfléchir au transfert des apports de la formation dans le contexte de leur activité professionnelle. Ils le feront selon une approche participative et des travaux en groupe.

Contenu

- Situations et connaissances régionales, nationales et internationales concernant les inégalités sociales de santé.
- Mécanismes en cause dans la construction et la reproduction des inégalités (déterminants sociaux, facteurs de risque, etc.).
- Facteurs de protection contre les inégalités.
- Facteurs favorisant la prise en compte des inégalités de santé dans l'élaboration et la conception d'actions (connaissance du contexte, participation des groupes concernés, etc.).
- Pertinence et modalités du développement d'une approche intersectorielle pour agir sur les inégalités sociales de santé, tant au niveau local, régional que national.
- Suivi et évaluation des actions visant à la réduction des inégalités sociales de santé, l'identification des effets pervers potentiels.

Public

Les participants sont des professionnels qui souhaitent développer les habilités nécessaires à la prise en compte des inégalités sociales de santé.

Responsables de l'enseignement

Marie-Josée Moquet, Chef du Département qualité et labellisation au sein de la Direction de l'animation des territoires et des réseaux (DATER) de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).

Ginette Paquet, Chercheure, Institut national de santé publique du Québec, Professeure associée au Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval (Québec), Chercheure associée au Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale - Centre affilié universitaire (Québec).



4. Module TERRIT

La santé dans les territoires : entre démarches communautaires et contrats locaux de santé

Présentation

Prendre en compte les territoires de proximité, de projet ou de premier recours, c'est reconnaître la pertinence de cet échelon infrarégional pour intervenir sur les questions de santé et mettre en place une vraie stratégie de promotion de la santé. Comment favoriser l'émergence d'une politique de santé locale, pertinente et cohérente impliquant habitants, usagers, professionnels, élus, institutionnels ?

Aujourd'hui, la loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires" (HPST) et la mise en place des Agences régionales de santé (ARS), la construction des plans locaux de santé et par suite de contrats locaux de santé (CLS) et de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), ainsi que la réforme annoncée des collectivités territoriales réinterrogent la construction de la santé au niveau local. Ce module permettra d'appréhender quels outils et quelles méthodes il est possible de mettre en place dans un tel contexte, du diagnostic à la mise en œuvre.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur des présentations théoriques, des témoignages, des tables rondes, des études de cas ainsi que les connaissances et expériences des participants.

Les organisateurs privilégieront des méthodes actives et participatives de formation.

La loi HPST et les contrats urbains de cohésion sociale constitueront des éléments importants de ce module.

Contenu

1. Concepts et nouveau paysage en santé

- La notion de territoires, leur diversité, les découpages retenus par les ARS.
- La loi HPST et notamment :
 - contrats locaux de santé, contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens,
 - dispositifs de démocratie sanitaire : conférences nationale et régionale de santé et de l'autonomie, conférences de territoire, conférences locales.
- Santé globale, promotion de la santé et démarches communautaires en santé...
- La réforme des collectivités territoriales.

2. Mise en œuvre d'une politique territoriale de santé

- Pourquoi construire un plan local de santé ?
- Comment mobiliser un territoire, la diversité des acteurs concernés par la santé, les ressources : diagnostic partagé, actions de proximité...
- Exemples de dispositifs : maisons de santé de proximité, ateliers santé ville, réseaux de soins et/ou de santé.

Public

Tout acteur (institutionnel, professionnel, élu, associatif) impliqué ou concerné par la mise en œuvre d'un projet de santé et/ou d'un contrat local de santé à l'échelle d'un territoire.

Responsables de l'enseignement

Marc Schœne et **Rodolphe Viault** de l'Institut Renaudot.

Laurent Chambaud de l'ARS Ile-de-France.

Avec le concours de l'ARS de Franche-Comté.

5. Module DEMO

Démocratie sanitaire : approche et mise en œuvre

Présentation

Le champ de la démocratie sanitaire est vaste et en pleine évolution. Pour ce module, le choix a été fait de privilégier les pistes ouvertes par les nouveaux dispositifs régionaux et locaux. En effet, les Etats généraux de la santé (1998-99), les lois relatives aux droits des malades et à la qualité du système de santé (2002), à la politique de santé publique (2004) ainsi que la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (2009) ont révélé puis renforcé les dispositifs existants en matière de démocratie sanitaire. La mise en place des Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA), des Conférences de territoire (CT) en sont des illustrations. Parallèlement, la construction des Projets régionaux de santé (PRS) sollicite un travail collaboratif entre tous les acteurs de santé (décideurs, experts, élus et "usagers-citoyens"). Dans ce cadre, de nombreuses initiatives de démocratie sanitaire sont entreprises ou sont en préparation. Il nous a semblé intéressant de les présenter et de les discuter, notamment dans trois domaines : gouvernance, programmation et débat public.

Approche et organisation

Ce module repose sur :

- une présentation de différents modes de participation des "citoyens-usagers" à la prise de décision en santé et sur leur mise en perspective avec les dispositifs actuels,
- des illustrations à partir d'études de cas issues de différentes régions,
- la sollicitation des expériences et questions des participants.

Contenu

- Mise à plat historique, institutionnelle et thématique de la participation citoyenne dans le champ de la santé en particulier (différentes modalités de forums ou conférences notamment).
- Présentation et discussion des modes de participation (information, consultation, concertation et co-production).
- Présentation des outils de participation (notamment CRSA et CT) et discussion sur leurs adaptations aux différents contextes, leurs rôles et leurs positionnements dans la prise de décision publique.
- Conditions de réussite (information, transparence, formation, retours vers les mandants, moyens de fonctionnement...).
- Présentation et analyse de situations réelles.

Public

Les personnes intéressées devront avoir participé à des activités liées à ce champ et/ou aux instances sus citées, par exemple : membres des CRSA, des Conférences de territoire, de conseils de surveillance (ARS, établissements de santé...), professionnels des ARS en charge de ces domaines, élus (politiques, associatifs, mutualistes, syndicalistes)...

Responsables de l'enseignement

Alexandre Viscontini, Secrétariat de la Conférence nationale de santé, Direction générale de la santé.

Jean-François Collin, École de santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.

Sophie Bentegeat, Chargée de mission "médico-social et social, démocratie sanitaire", Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales.

Avec le concours de l'ARS de Franche-Comté.



6. Module PROMO

Méthodes et outils pour promouvoir la santé

Présentation

La promotion de la santé est un modèle conceptuel pour le développement de stratégies de santé publique. Elle est définie par la Charte d'Ottawa comme un "processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci". En tant que démarche professionnelle, elle peut être identifiée à travers un "ensemble de pratiques spécialisées visant le changement des comportements humains et des environnements sociaux liés à la santé" (O'Neill 1998). Ce module permettra de découvrir et d'utiliser les méthodes et les outils qui aident à bâtir ou à améliorer les interventions en promotion de la santé.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'outils d'analyse et d'aide à l'intervention.

Il alternera les apports des participants (projets et réflexions) et des présentations par des intervenants ayant une expérience dans le domaine.

Contenu

Ce module est construit autour de quatre axes :

1. Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements théoriques, l'historique et le développement du concept, les applications actuelles, en particulier la réduction des inégalités sociales de santé. Cet axe sera abordé par la présentation de modèles explicatifs et de projets concrets, par exemple celui des Villes-santé OMS.
2. Développer une démarche de promotion de la santé : après la présentation théorique d'un outil suisse de catégorisation des résultats, les participants seront invités à analyser leurs propres projets et à identifier les axes qui mériteraient d'être approfondis.
3. Améliorer la qualité des interventions en promotion de la santé : les participants développeront, visiteront leur projet ou en établiront un schéma d'évaluation ; différents outils leur seront proposés.
4. Développer l'intersectorialité et les partenariats : face aux multiples déterminants de la santé, comment dépasser les limites de la sectorisation des programmes de santé publique, engager plusieurs types d'acteurs (élus, gestionnaires, professionnels, habitants) et établir des partenariats intersectoriels durables ?

Public

Ce module répond au besoin de développement des pratiques professionnelles des gestionnaires, promoteurs, intervenants en promotion de la santé.

Responsables de l'enseignement

Martine Bantuelle, Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe, Directrice de l'association Santé, Communauté, Participation (Communauté française de Belgique).

Annick Fayard, Chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).

René Demeulemeester, ancien Coordonnateur des programmes à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes).



7. Module ETHER

Éducation thérapeutique : quelle organisation territoriale ?

Présentation

Conformément à la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires, les programmes d'éducation thérapeutique sont mis en œuvre au niveau local, après autorisation des Agences régionales de santé. Celles-ci doivent s'assurer d'une juste répartition des programmes sur leur territoire afin que chaque personne atteinte de maladie chronique puisse progressivement bénéficier de l'éducation thérapeutique dont elle a besoin. Compte tenu du nombre de malades, de la diversité des pathologies et de la multiplicité des intervenants, des questions d'organisation, de répartition des tâches et de coordination se posent inévitablement. Comment garantir la cohérence et la complémentarité des activités et des programmes proposés aux patients ? Comment passer progressivement d'une logique de programme à une logique d'intégration aux soins ? Ce module permettra de découvrir et d'analyser - mais aussi d'imaginer - différents modes d'organisation territoriale de l'éducation thérapeutique.

Approche et organisation

Des séances plénières alterneront avec des travaux en petits groupes. Dans les deux cas, la participation des personnes en formation sera largement sollicitée à travers des exposés, des débats, des études de cas et l'analyse des pratiques professionnelles.

Contenu

- Éducation thérapeutique intégrée aux soins, programmes d'éducation thérapeutique ou d'accompagnement : de quoi parlons-nous ?
- Les différents modes d'organisation de l'éducation thérapeutique sur un territoire :
 - à l'échelle d'une région ou d'un territoire de santé,
 - par des professionnels organisés en réseau,
 - par des maisons ou pôles pluridisciplinaires de santé,
 - par des associations.

Public

Professionnels pratiquant l'éducation thérapeutique ou l'accompagnement des personnes atteintes de maladie chronique ou ayant des projets dans ce domaine, représentants d'associations de patients, éducateurs pour la santé, représentants institutionnels chargés d'organiser ou de développer l'éducation thérapeutique.

Responsables de l'enseignement

Dr Brigitte Sandrin-Berthon, Directrice de la formation au Diabète éducation de langue française (DELFI),

Dr Cécile Zimmermann, Diabétologue, Praticien hospitalier au CHU de Besançon, avec le concours du **Pr Freddy Penfornis** (Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon).



8. Module COM

Communiquer pour promouvoir la santé

Présentation

La communication s'inscrit parmi les stratégies de promotion de la santé en vue de procurer aux populations et aux individus un plus grand contrôle sur leur santé et la possibilité de l'améliorer. En complémentarité avec l'action politique, l'organisation communautaire, le développement des organisations d'une part, et le marketing social et l'éducation à la santé d'autre part, elle entre en jeu, à certains moments, à intensité variable, selon les objectifs de santé publique poursuivis.

En comprenant bien le rôle qu'elle peut jouer, les limites qu'elle comporte, les participants seront en mesure de mieux y recourir au moment voulu, pour atteindre les publics, qu'ils soient décideurs, professionnels, spécialistes ou profanes. Ils seront également sensibilisés aux différents leviers de communication pouvant être utilisés en contexte de crise sanitaire. Déterminant de la santé, la notion de littératie sera également abordée.

Approche et organisation

La semaine sera ponctuée d'extraits vidéos et d'exercices d'appropriation des concepts, en compagnie d'une équipe de formateurs et d'invités du Québec et de la France. Une large place sera accordée aux échanges.

Contenu

Au terme du module, les participants seront en mesure de :

- choisir la communication parmi les stratégies de promotion de la santé et d'y faire faire un travail réaliste,
- distinguer un objectif de santé publique, d'un objectif de communication et en mesurer l'atteinte,
- porter un regard critique sur une communication,
- valoriser les données scientifiques,
- dans un contexte de crise sanitaire, utiliser l'ensemble des leviers de communication disponibles,
- tenir compte du niveau de littératie d'une population dans la communication santé.

Public

Ce module s'adresse à des professionnels ne possédant pas de formation en communication, mais étant appelés ou intéressés à en faire, que ce soit au plan local, régional ou national, au niveau populationnel ou individuel.

Responsables de l'enseignement

Annick Gardies, de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

Irène Langis de l'Institut national de santé publique du Québec.

Isabelle Trema de l'Institut de veille sanitaire.



9. Module REDAC

Rédaction d'articles scientifiques en santé publique et lecture critique des ressources documentaires d'Internet

Présentation

Longtemps réservée à la sphère académique, la diffusion des savoirs en santé publique bénéficie du formidable essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette nouvelle donne permet aux acteurs de santé de prendre leur place dans la production et l'échange des connaissances. Pour être efficaces par leurs actions et partager le fruit de leur expérience professionnelle, les acteurs de santé publique doivent disposer de trois capacités :

- Savoir où et comment trouver sur Internet les connaissances les plus actuelles concernant un sujet donné pour en tenir compte dans la pratique.
- Savoir évaluer, par la lecture critique, la validité des documents qu'ils trouvent.
- Savoir rédiger un article pour une revue scientifique francophone à comité de lecture telle que Pratiques et organisation des soins, Santé publique, Revue d'épidémiologie et de santé publique, Bulletin épidémiologique hebdomadaire, ou pour une revue biomédicale, afin de valoriser leur travail ou celui de leur équipe.

Ce module permettra de se familiariser avec ces trois capacités.

Approche et organisation

Chaque participant est invité à apporter un projet en cours d'élaboration ou une étude terminée, en vue de la préparation d'une publication scientifique, au cours de la formation.

A défaut, les participants travailleront sur des exemples choisis par les animateurs, en vue d'accroître leurs capacités à publier.

Contenu

L'enseignement sera réalisé par des professionnels et des universitaires francophones. Il se déroulera en trois étapes :

- Recherche bibliographique et documentaire dans les grandes bases de données (Medline (PubMed), Banque de données de santé publique, Refdoc, RechercheSanté, Cismef) et sur d'autres sites choisis avec les participants.
- Méthode de lecture critique des articles scientifiques et des documents du web.
- Parcours guidé pour rédiger un article scientifique, principalement selon le plan IMRAD.

Au cours des exercices pratiques de chacune des trois étapes, les participants pourront travailler sur leurs thèmes personnels.

Public

Ensemble des acteurs de santé souhaitant développer leurs compétences dans le domaine de la rédaction scientifique : professions médicales et paramédicales, spécialistes en sciences humaines et sociales, gestionnaires et administrateurs d'établissements de santé ou d'organismes de protection sociale, étudiants en sciences de la santé voulant publier un article sur sa thèse ou sur un mémoire, etc.

Les personnes souhaitant participer sont invitées à adresser une lettre de motivation accompagnant leur demande d'inscription.

Responsable de l'enseignement

Georges Borgès Da Silva, CNAMTS, rédacteur en chef de la revue Pratiques et Organisation des Soins et co-chef de projet du portail www.recherchesante.fr.



10. Module CHERCH Recherches en santé publique

Présentation

La recherche en santé publique vise à apporter des connaissances nouvelles sur la fréquence des phénomènes de santé, la mise en évidence de leurs déterminants, les moyens de préserver et améliorer l'état de santé des personnes et l'efficacité du système de santé. Elle fournit ainsi des données utiles pour l'aide à la décision dans le choix des outils, des méthodes et programmes de santé les plus pertinents. La compréhension des démarches et résultats des recherches en santé publique est nécessaire aux professionnels de santé, aux acteurs de terrain et aux décideurs, chargés de conduire ou mettre en œuvre des programmes efficaces, à l'élaboration des politiques de santé. Réciproquement, il est important que les chercheurs engagés dans une recherche en santé publique en saisissent les enjeux et développent leurs capacités à analyser et prendre en compte les besoins et questions des professionnels et acteurs de la santé publique en matière de recherche.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'analyses de programmes de recherche et de construction de problématiques entre professionnels et chercheurs au sein de groupes de travail qui seront constitués en fonction des centres d'intérêt. Les participants travailleront à partir d'exemples de projets de recherche proposés par eux-mêmes ou les intervenants.

Contenu

- Enjeux, champs et structuration de la recherche en santé publique,
- les différents types d'étude et recherche visant à répondre à des questions de santé des populations,
- analyse des pratiques des chercheurs et des professionnels et acteurs de santé publique :
 - pour les professionnels, il s'agira d'appréhender les impératifs et contraintes d'une recherche de qualité,
 - pour les chercheurs et futurs chercheurs, il s'agira d'intégrer, d'utiliser ou de surmonter les contraintes de travail quotidien dans la préparation du travail de recherche,
- bâtir des partenariats fructueux, améliorer la qualité des recherches en santé publique, améliorer l'appropriation et l'utilisation des résultats des recherches.

Public

Acteurs professionnels ou institutionnels souhaitant promouvoir une recherche de santé publique ou y participer; doctorants ayant besoin d'analyser et de prendre en compte les problématiques et les enjeux de santé publique en rapport avec leur thématique de recherche.

Responsables de l'enseignement

Cet enseignement est organisé conjointement par l'IReSP (Institut de recherche en santé publique) INSERM et l'IRéSaP (Institut interrégional de santé publique du Grand-Est).

Serge Briçon, Professeur de santé publique, École de Santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université, Responsable du Collège de formation de l'IRéSaP.

Alfred Spira, Professeur de santé publique (Faculté de médecine Paris Sud), Directeur de l'IReSP.

Élisabeth Monnet, Maître de conférences de santé publique à l'Université de Franche-Comté.

11. Module QUALIT

Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique

Présentation

Le champ de la santé publique et de la promotion de la santé est confronté à une demande accrue des professionnels pour utiliser des démarches qualitatives dans différents contextes : consultation de la population, diagnostic en santé communautaire, analyse de comptes-rendus d'activités, régulation de projets, évaluation réaliste, approches complexes... L'introduction d'une démarche qualitative dans le recueil et l'analyse des données suppose que l'on se soit interrogé sur le positionnement et les fondements épistémologiques et méthodologiques de celle-ci, ainsi que sur la plus-value apportée par la combinaison entre qualitatif et quantitatif. Il s'agit de disposer d'un cadre de référence pour se positionner sur l'adéquation et la faisabilité des approches qualitatives : méthodes mixtes, "grounded theory", entretiens collectifs ou individuels, observation, analyse de contenu, échelles descriptives, triangulation, démarche ethnographique, échantillonnage qualitatif...

Approche et organisation

- Prise de conscience des spécificités de l'approche qualitative à l'aide d'exercices structurés et d'interventions d'experts (par exemple : méthodes mixtes, évaluation réaliste, le chiffre en question, approche ethnographique...).
- Mini-débats entre participants sur la base de leurs expériences d'approche qualitative.
- Utilisation de guides pour documenter le choix d'une méthode à partir de cas concrets.

Contenu

- La nature des méthodes qualitatives et quantitatives (points communs, forces et faiblesses respectives, complémentarités).
- La variété des méthodes qualitatives pour la collecte et l'analyse des informations (délimitations, indications privilégiées, avantages et limites).
- Les questions d'échantillonnage et de généralisation des résultats.
- Les champs d'application privilégiés (diagnostic, suivi, évaluation).
- Les critères de qualité spécifiques.

Public

Toute personne amenée à préciser des protocoles de collecte d'information, à réaliser les analyses, à rédiger des cahiers des charges, à accompagner des études ou des évaluations recourant à de telles démarches (porteurs de projet, responsables de programme, commanditaires, élus, milieux institutionnels et associatifs).

Responsables de l'enseignement

Gaëtan Absil et **Patrick Govers**, historiens et anthropologues, APES-ULg (Appui en promotion et éducation pour la santé), Ecole de santé publique de l'Université de Liège.



12. Module EVA

Évaluation des interventions en santé

Présentation

La plupart des commanditaires d'intervention en santé publique souhaitent qu'une évaluation soit entreprise en cours ou en fin d'intervention. Cependant, les points de vue des différents acteurs concernés par l'évaluation peuvent diverger, tant sur les objectifs de l'évaluation que sur le choix des méthodes. Face à une demande concrète d'évaluation d'une intervention, il est ainsi indispensable de distinguer les questions d'évaluation qui peuvent être abordées habituellement dans un cadre professionnel de celles qui relèvent d'une problématique de recherche évaluative. Aussi ce module a pour objet de clarifier les différentes approches conceptuelles en évaluation d'intervention et d'illustrer, par des exemples et des travaux dirigés, les démarches à développer dans un contexte professionnel.

Approche et organisation

Ce module permettra de choisir le type d'évaluation adapté à une problématique professionnelle, de parcourir les principales étapes d'une démarche d'évaluation à partir de situations concrètes.

Contenu

- Les différentes démarches de régulation. Les finalités et enjeux de l'évaluation.
- Le cadre conceptuel de l'évaluation : les différentes approches en évaluation.
- L'approche sociologique et l'approche inductive de l'évaluation.
- La présentation d'outils (catégorisation des résultats).
- Les travaux de groupes :
 - analyse de situations d'évaluation,
 - programmes de santé,
 - projets en promotion de la santé.

Public

Les personnes intéressées devront avoir participé à des interventions en santé publique, en particulier en promotion de la santé. Elles seront invitées à présenter et à discuter un projet ou une expérience personnelle d'évaluation, dans leur champ professionnel.

Responsables de l'enseignement

Dr Élisabeth Monnet, Département de santé publique, Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon.

Dr Françoise Jabot, Département Politiss de l'École des hautes études en santé publique de Rennes.

Ce module est réalisé avec le concours de l'École de santé publique de la Faculté de médecine, Nancy-Université, de l'APES-ULg, unité de l'École de santé publique de l'Université de Liège (**Mme Chantal Vandoorne**) et de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (**Mme Françoise Dubois Arber**).

13. Module ENVI

Environnement et santé : prévenir les expositions et limiter les risques individuels

Présentation

"Les questions de santé environnementale concernent l'ensemble de la population et impliquent de nombreux acteurs : associations de protection de l'environnement, associations de malades et de victimes, partenaires sociaux ; de nombreux ministères (écologie, santé, travail, agriculture, économie) et de nombreuses agences et équipes de recherche" (PNSE2). De plus, ces questions sont de plus en plus présentes dans l'espace public via l'actualité, notamment du fait du fardeau croissant des maladies chroniques et de leurs causes environnementales. Ce constat amène les acteurs de santé publique à réfléchir à la façon d'intégrer cette problématique nouvelle dans leur action auprès des populations sensibles (femmes enceintes, enfants, malades chroniques) et plus globalement pour mieux informer la population dans ses différents lieux de vie (domestique, professionnel, lieux d'accueil...).

Les objectifs de ce module sont :

- de partager les enjeux et les fondamentaux du champ "santé-environnement",
- de faciliter la mise en place d'actions et de programmes visant à rendre la population acteur de la relation à l'environnement qui l'entoure afin de mieux préserver sa santé.

Approche et organisation

La formation repose sur l'alternance de phases d'acquisition de savoirs et de phases construites autour de partage d'expériences, de conception et de mise en œuvre de projets.

Contenu

1. Enjeux et fondamentaux du champ "santé-environnement"

- Définition du champ "santé-environnement".
- Principaux polluants, risques et milieux d'exposition.
- Aspects pluridisciplinaires de la méthodologie d'évaluation des risques sanitaires.
- Contexte institutionnel, acteurs et outils au niveau régional, national et européen.

2. Prévenir les expositions et limiter les risques

- **Dans les lieux de vie** (domestique, professionnel, lieux d'accueil...).
 - Exemple d'actions sur la qualité de l'air à l'intérieur (Conseiller médical en environnement intérieur, outil d'animation de groupe d'éducation thérapeutique du patient asthmatique et allergique...).
 - Prise en compte de la question de l'environnement intérieur dans les crèches.
- **Auprès des populations sensibles**
 - Les inégalités sociales et environnementales.
 - Les femmes enceintes, les enfants et les malades chroniques.

3. Les actions réalisées et réalisables

Public (20 participants)

Les professionnels qui souhaitent développer les compétences nécessaires à la prise en compte de l'environnement dans la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé.

Responsables de l'enseignement

Elodie Hémerly, Responsable du Pôle Organisation de l'Offre et **Sylvie Giraud**, Consultante santé publique, Fédération nationale de la Mutualité française.

Avec le concours de l'ARS de Franche-Comté (**Eric Lalaurie**, Responsable santé environnement et **Cédric Duboudin**, Responsable observation statistiques analyses).



14. Module DENT

Les nouvelles recommandations en promotion de la santé bucco-dentaire : quelles applications ?

Présentation

A l'image de ce qui a motivé les récents travaux de la Haute autorité de santé (HAS), ce module fera le point sur les évolutions à développer dans un contexte d'essor de la promotion de la santé bucco-dentaire.

L'enseignement insistera sur les applications en matière :

- de petite enfance, période clé de la prévention bucco-dentaire,
- d'adolescence, tournant essentiel dans la pérennisation des actions de prévention.

Il soulignera la corrélation entre, d'une part, la santé bucco-dentaire et d'autre part les inégalités sociales et territoriales de santé. Il prendra en compte les stratégies et indicateurs qui peuvent être utilisés pour agir et suivre l'impact des actions menées envers certaines populations restant à l'écart des campagnes nationales. Il mettra en exergue les liens avec d'autres pathologies qui peuvent être identifiés et servir de support à des actions pluridisciplinaires plus coordonnées. Enfin, il abordera l'accessibilité aux soins et leur organisation dans le cadre de la réorganisation de notre système de santé au travers des ARS.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur :

- des travaux récents au plan national et international, comme les recommandations publiées fin 2010 par la HAS, en revenant sur leurs fondements et en les confrontant aux actions de terrain,
- les conclusions de différentes "Journées de santé publique dentaire",
- des interventions d'acteurs de la santé publique bucco-dentaire,
- la contribution des participants, au travers d'échanges sur les expériences et pratiques professionnelles et la conception, en atelier, d'un projet de prévention.

Contenu

- Présentation actualisée des stratégies individuelles et collectives de prévention bucco-dentaire, déterminants, objectifs, indicateurs, évaluation.
- Mise en œuvre au niveau territorial : acteurs, partenariats, outils, communication.
- Adaptation aux différentes populations cibles (petite enfance, adolescence, population vulnérable...).
- Elaboration, en atelier, d'un projet de promotion de la santé bucco-dentaire à partir d'une situation territoriale.

Public

Ouvert à tous les acteurs de la santé publique (professionnels de la santé, de l'assurance maladie et de l'action sociale, élus, gestionnaires de structures de santé, milieu scolaire et étudiant, collectivités territoriales, usagers, animateurs de prévention, mouvement mutualiste et associatif, structure d'accueil des personnes âgées et en situation de handicap...) intégrant ou souhaitant intégrer la santé bucco-dentaire dans leurs activités.

Responsables de l'enseignement

Dr Fabien Cohen, Coordinateur du service de promotion de la santé bucco-dentaire du Val-de-Marne, Secrétaire général de la Société française des Acteurs de la santé publique bucco-dentaire (ASPBD).

Dr Évelyne Baillon-Javon, Directrice du pôle Prévention et promotion de la santé à l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France.



15. Module MIP

Promotion de la santé en milieu pénitentiaire

Présentation

Les personnes détenues représentent une population cumulant de nombreux facteurs de risques. Bien souvent, avant leur incarcération, elles étaient confrontées à des situations de précarité et d'exclusion qui concouraient à un faible accès aux soins et aux droits. Même si des progrès incontestables ont été réalisés depuis la mise en œuvre de la loi du 18 janvier 1994 relative à la prise en charge sanitaire des détenus, il reste de nombreux problèmes spécifiques à prendre en compte :

- Besoin de construire des réponses adaptées pour prévenir certains risques : risques infectieux liés aux pratiques addictives et sexuelles, risques suicidaires, rupture de la continuité des soins à la sortie...
- Difficulté de coordonner les acteurs et les actions de prévention et d'éducation pour la santé.
- Besoin de connaissance réciproque des professionnels soignants et pénitentiaires.
- Besoin d'une meilleure continuité des soins à la sortie.

L'objectif de ce module est de mieux comprendre l'environnement pénitentiaire (population détenue, exercices et contraintes professionnelles, prise en charge sanitaire et sociale...) afin d'aborder spécifiquement les conditions d'implantation d'actions de promotion de la santé dans ce lieu de vie : interventions sur l'environnement, les pratiques professionnelles, les aptitudes individuelles...

Approche et organisation

Les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participants à travers l'analyse de cas concrets, des échanges de pratique, des débats et exposés. Travaux en petits groupes et en séances plénières alterneront durant la semaine.

Contenu

- Spécificités socio-sanitaires de la population détenue, milieu de vie, modalités de prise en charge...
- Contexte législatif : mission et rôle des professionnels sanitaires et pénitentiaires.
- Promotion de la santé / éducation pour la santé : définition, organisation, contrainte, pratiques professionnelles, éthique, approche qualité...
- Élaboration de stratégie d'intervention en promotion de la santé et éducation pour la santé.

Public

- Professionnels soignants exerçant ou non en milieu pénitentiaire : Médecin, Infirmier(e), Psychologue, Cadre de santé, personnels des Unités de consultations et de soins ambulatoires (UCSA)...
- Professionnels pénitentiaires et de la Protection judiciaire de la jeunesse : Conseiller d'insertion et de probation, Educateur, Surveillant, Gradé surveillant, Chef d'établissement pénitentiaire, Directeur...
- Professionnels des ARS.
- Professionnels du milieu associatif.

Responsables de l'enseignement

Sonia Caillaux, Directrice adjointe de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Picardie.

Olivier Rovere, Référent régional "promotion de la santé des personnes détenues", ARS Nord-Pas de Calais.

Inscription

Une inscription possible immédiatement

Jusqu'au 31 mars 2011, les frais d'inscription sont de :

- 500 euros à titre individuel,
- 650 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution.

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 600 euros à titre individuel,
- 800 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution.

Date limite d'inscription : 15 avril 2011, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi,
- conférences, réunions-débats,
- dossier documentaire,
- manifestations sociales,
- repas du midi (sauf le mercredi),
- déplacements matin et soir campus - centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir.

Une liste d'hôtels est à votre disposition sur le site Internet de l'Université d'été (www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html, rubrique "Informations pratiques"). Nous vous conseillons de réserver un hôtel au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre la Faculté de médecine et de pharmacie située en périphérie de la ville.

Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du participant.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- d'une lettre expliquant les motivations pour la session choisie,
- d'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours professionnel du candidat,
- du choix de 3 modules parmi les 15 proposés pour 2011, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu.

Les participants auront une attestation de présence signée du Doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon à l'issue de la formation.

Des possibilités de bourses

- Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser une lettre argumentée aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2), accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit adresser au secrétariat de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation lui sera utile dans le cadre de ses activités, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- Les organisateurs régionaux attribuent 20 à 40 bourses à des acteurs francs-comtois afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation vous sera utile dans le cadre de vos activités en Franche-Comté, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.

La date limite de retour des dossiers de bourse est le 15 mars 2011.



Bulletin d'inscription

Besançon, du 26 juin au 1^{er} juillet 2011

I. Candidat

M./Mme/Mlle, Nom : Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse professionnelle :

Tél. : Fax :

Courriel :

Adresse personnelle :

Tél. : Fax :

Courriel :

Signature du candidat :

Formation initiale :

.....

.....

.....

.....

.....

Parcours professionnel :

.....

.....

.....

.....

.....

Modules souhaités
(Vous devez choisir un module parmi les 15 proposés)

Choix 1 :

.....

Choix 2 :

.....

Choix 3 :

.....

A classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu.

II. Facturation

- Vos frais d'inscription sont-ils pris en charge par un organisme ?

Oui

Non

- Nom et adresse complète de facturation :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Tél. : Fax :

Courriel :

Pour les organismes, joindre OBLIGATOIREMENT SUR UN FEUILLET SÉPARÉ :

- un RIB
- votre numéro de SIRET

Signature et cachet :

En cas d'annulation d'inscription à partir du 1^{er} mai 2011, l'Université d'été francophone en santé publique sera fondée à réclamer une somme correspondant à 20% du coût total de la formation, imputable sur le droit d'inscription. Ce débit ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur.

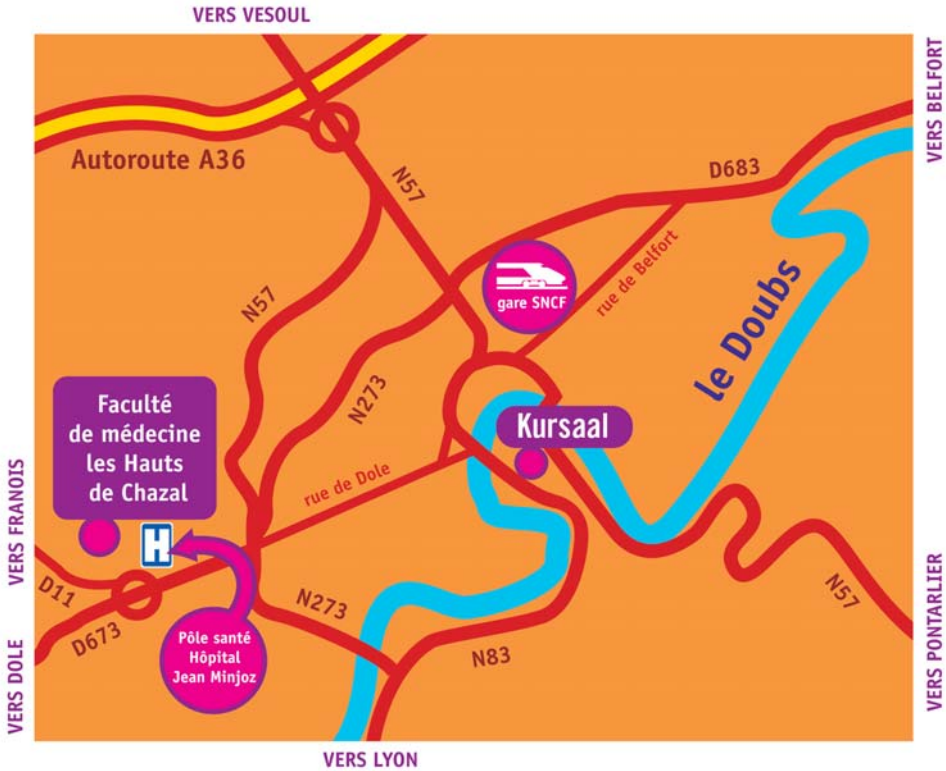
L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

En fonction des modules, les demandes d'inscription peuvent être traitées par ordre d'arrivée ou à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du candidat.

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

**Université d'été francophone en santé publique,
Faculté de médecine et de pharmacie,
Place Saint-Jacques, 25030 Besançon Cedex, France.**

Plan



31

Plan

ADRESSE DE LA FORMATION (du lundi au vendredi)

Faculté de médecine et de pharmacie - Les Hauts de Chazal

19 rue Ambroise Paré - 25000 Besançon

Téléphone du standard de la faculté : 03 63 08 22 00

Prendre la N73 (rue de Dole) direction DOLE - DIJON.

Sortir et prendre la D11 direction FRANCOIS - 1^{er} à droite en arrivant au rond point.

ADRESSE DE LA CONFÉRENCE INAUGURALE DU DIMANCHE

Kursaal

Place du Théâtre - 25000 Besançon

Au centre ville, à côté du Théâtre municipal et de la place Granvelle.

Le réseau des Universités "sœurs" s'agrandit !

Après la création de l'Université francophone de Dakar en promotion de la santé dont trois éditions se sont déjà déroulées au Sénégal, une Première Université de printemps francophone en santé publique s'organise à Bruxelles (Belgique) en 2011. Toutes deux sont inspirées et soutenues par l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE : LA 1^{ère} ÉDITION EST PROGRAMMÉE POUR AVRIL 2011 !

Cette nouvelle rencontre est le fruit d'un partenariat entre l'École de Santé Publique de l'Université Libre de Bruxelles et Éduca Santé (association sans but lucratif).

Elle se déroulera :

DU 11 AU 15 AVRIL 2011 À BRUXELLES.

Basée sur la diversité des savoirs et des expériences de chacun, cette formation est ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique et prioritairement à des professionnels en activité ainsi qu'à des élus ou usagers.

Au programme :

- Divers modules d'enseignement dont le concept de "promotion de la santé" constitue le fil conducteur et dont les thèmes peuvent être regroupés autour de deux grands axes : "politiques et enjeux en santé publique" et "outils et méthodes en santé publique".
- Des expositions de posters.
- Des conférences...

RENSEIGNEMENTS

Sur les sites Internet de l'Université de printemps et de l'Université d'été :

www.ulb.ac.be/esp/univprintemps

www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html



Contact :

Myriam Dekerpel
Université de printemps francophone
en santé publique
ULB - Ecole de Santé Publique
Route de Lennik, 808
1070 Bruxelles
Belgique
Tél. : 0032 (0)2 555 40 11
Fax : 0032 (0)2 555 40 49

Courriels :

myriam.dekerpel@ulb.ac.be

UNIVERSITÉ FRANCOPHONE DE DAKAR EN PROMOTION DE LA SANTÉ : UN 4^e RENDEZ-VOUS FIXÉ POUR OCTOBRE 2011 !

L'ONG Action et développement (AcDev) reconduit cette manifestation en 2011. Organisée avec le soutien de plusieurs instituts universitaires africains ou européens ainsi que d'organismes nationaux et internationaux, elle se tiendra :

DU 16 AU 21 OCTOBRE 2011 À DAKAR.

Sont programmés plusieurs modules de formation, forums, débats, expositions... Cette rencontre contribue à accélérer le développement des relations Nord-Sud, basées sur une vraie réciprocité des expériences. Ainsi, les différents modules de formation sont animés par des professionnels et universitaires du Sud et du Nord.

L'Université de Dakar est ouverte à des participants originaires des pays du Sud comme du Nord. En effet, si les axes qui y sont traités sont définis en fonction des besoins en santé de l'Afrique francophone, les personnes des pays du Nord sont concernées par cette manifestation à plusieurs titres :

- Cette rencontre contribue au renforcement de l'efficacité des acteurs qui mettent en œuvre des stratégies de promotion de la santé dans les pays du Sud, notamment dans le cadre de jumelages.
- L'Université de Dakar vise à favoriser l'harmonisation des savoirs et des pratiques autour du concept de promotion de la santé, ce qui constitue un enjeu de santé publique pour les pays du Sud comme pour ceux du Nord.
- Les approches de santé développées en Afrique sont susceptibles d'éclairer utilement celles du Nord.
- Les problématiques de santé rencontrées en Afrique peuvent concerner également des communautés immigrées implantées dans les pays du Nord.

Durant les trois premières éditions, les Universités de Dakar en promotion de la santé ont enregistré respectivement en 2008, 2009 et 2010, 158 participants de 16 pays, 254 participants de 22 pays et 265 participants de 23 pays d'Afrique, d'Europe et du Canada.

RENSEIGNEMENTS

Sur les sites Internet de l'ONG AcDev et de l'Université d'été :

www.acdev-int.org
www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html

Contact :

ONG AcDev (Action et Développement)
44, Cité Lobatt FALL, Pikine
BP : K5049 Dakar / Sénégal
Tel./Fax : 00221 33 834 65 98

Courriels :

univpromosantedkr@yahoo.fr
univpromosantedkr@acdev-int.org



Santé publique

La Recherche, l'Analyse, l'Action

Carrefour des pratiques, Santé Publique est une revue scientifique fondée en 1988 et éditée par la **Société française de santé publique**. Soucieuse de couvrir au mieux le vaste domaine de la santé publique, elle s'adresse à tous les acteurs de terrains, chercheurs et professionnels. Sont publiés aussi bien des travaux de recherche que des analyses d'action, des réflexions sur des politiques de santé, des opinions...

Ses qualités

- Revue à comité de lecture
- Indexée dans les principales banques de données : BDSP, EMBASE/Excerpta Medica, Medline, PASCAL, SCOPUS, Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition
- Diffusée en ligne gratuite en texte intégral après deux ans sur <http://www.cairn.info/revue-sante-publique.htm>
- Diffusée à hauteur de 1000 exemplaires
- Rend un avis sur les articles soumis dans un délai moyen de trois mois

Son originalité

Santé Publique est ouverte sur le monde francophone. Elle publie des travaux de qualité basés sur des actions et recherches de professionnels d'horizons divers.

Aux côtés des numéros généralistes, des numéros avec dossiers thématiques et des numéros suppléments sur des actualités de santé publique (**Formations en santé publique : relever le défi des nouveaux métiers**, n°1 supplément 2007, **La santé au travail : enjeux pour la santé publique**, n°3 supplément 2008, **Maisons de santé : une**

solution d'avenir ?, n° 4 supplément 2009, **Internet et santé publique : pratiques, expériences et enjeux**, hors série novembre-décembre 2009) paraissent une à deux fois par an.

Pour encourager et faciliter l'échange d'expériences et de connaissances, Santé Publique sollicite et accompagne les auteurs dans la rédaction d'articles. Ainsi l'expérience des uns doit servir à d'autres qui mènent des travaux identiques.

Ses rubriques

• Articles

Sont publiées dans cette rubrique, des études et recherches, des évaluations ou analyses d'interventions, des revues de la littérature. Les manuscrits soumis dans cette rubrique doivent se conformer au plan Imred (Imrad en anglais) qui comporte quatre parties : Introduction, méthodes, résultats et discussion. La longueur maximale des articles (corps du texte, bibliographie, tableaux et figures) est de 40 000 signes, espaces compris.

• Lettres du terrain

Sont publiés dans cette rubrique, des textes courts présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique. Les manuscrits soumis dans cette rubrique doivent se conformer aux règles usuelles de la communication écrite. La longueur maximale des articles (corps du texte, bibliographie, tableaux et figures) est de 15 000 signes, espaces compris.

• Opinions et débats

Sont publiés dans cette rubrique, des textes courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique. Les manuscrits soumis dans cette rubrique doivent se conformer aux règles usuelles de la communication écrite. La longueur maximale des articles (corps du texte, bibliographie, tableaux et figures) est de 15 000 signes, espaces compris.

Son équipe

Rédacteur en chef : François Alla
Rédactrice en chef adjointe : Joëlle Kivits
Adjointe à la Rédaction : Hélène Kane
Secrétaire de rédaction : Isabelle Génovèse

2, avenue du Doyen Jacques-Pariset - BP 7
54501 Vandœuvre-lès-Nancy cedex
Tél. : (+33) (0)3 83 44 94 11
Fax : (+33) (0)3 83 44 37 76
pour toute information : ig@sfsp.info

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

*Un panel de formations
accessibles en présentiel ou à distance*

DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ

Enseignement par internet

- Fondamentaux en Santé Publique (capitalisable pour la Licence)
- Formation à la Recherche Clinique et Epidémiologique "DIU FoRCE" (capitalisable pour le Master)
- Projet en Promotion de la Santé (capitalisable pour le Master)
- Investigation en Santé Publique (capitalisable pour le Master)

Diplômes d'Université composés d'Unités d'Enseignement de la Licence ou du Master. A ce titre les crédits obtenus par la validation du Diplôme d'Université restent acquis pour la poursuite de la Licence Sciences de la Santé ou du Master Santé Publique et Environnement.

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

Enseignement en présentiel

- DIU Qualité - Certification - Evaluation des établissements sanitaires et sociaux

LICENCE de Ingénierie de la Santé L3

Enseignement à distance ou en présentiel

- Parcours "Sciences sanitaires et sociales " et "Santé Publique"

MASTER Santé Publique et Environnement

Enseignement par internet pour les 4 spécialités en Master 1ère année ainsi que pour la 2ème année de la spécialité IPS. Pour la spécialité MSTSS des enseignements ont lieu en présentiel regroupés sur 1 semaine, 1 fois par mois.

La 2ème année du Master des spécialités ERCE et EGREP s'effectue en présentiel.

- 4 Spécialités :

- Intervention et Promotion de la Santé (IPS) (entièrement à distance)
- Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation (ERCE) (M1 à distance)
- Evaluation et Gestion des Risques Environnementaux et Professionnels (EGREP) (M1 à distance)
- Métiers de l'enseignement et de la formation en Sciences et Technologies de la Santé et du Social (MSTSS) (à distance et en présentiel).

DOCTORAT Santé Publique et Epidémiologie mention Sciences de la vie et de la Santé

Le détail de nos formations sur <http://www.sante-pub.u-nancy.fr/esp>



Ecole de Santé Publique
Faculté de Médecine
Nancy-Université

Nancy-Université
Université
Henri Poincaré

9, avenue de la Forêt de Haye - BP184 - 54505 Vandoeuvre-lès-Nancy cedex
Tél. 33 (0) 3 83 68 35 10 - Fax 33 (0) 3 83

Courriel : esp@medecine.uhp-nancy.fr - Web : <http://www.sante-pub.u-nancy.fr/esp>

Crédits photos :

François Baudier, Jean-Luc Bonvalot, Marin Hock, Georges Pannetton.

● Bienvenue à Besançon...

Capitale de la Franche-Comté (à seulement 2h30 de Paris en TGV et 1h30 de Lausanne par la route), Besançon, ville d'art et d'histoire, est heureuse de vous accueillir pour une semaine de formation et d'échanges, mais aussi de découverte culturelle...

Les enseignements auront lieu à la nouvelle Faculté de médecine et de pharmacie des Hauts de Chazal. Des bus seront mis à votre disposition matin et soir entre le centre ville et la faculté.

L'ouverture de l'Université d'été se tiendra le dimanche 26 juin en fin d'après-midi au centre ville. A cette occasion et lors de conférences débats, vous pourrez échanger avec les autres participants : professionnels, enseignants, étudiants, personnalités invitées...

Un programme touristique et culturel vous sera proposé, sur inscription, le mercredi 29 juin après-midi. Vous aurez le choix entre plusieurs activités : découverte de la vieille ville historique avec un guide conférencier du patrimoine, parcours à pied dans Besançon, en longeant le Doubs et dans les collines alentours...

Besançon, c'est aussi la ville où de nombreuses personnes célèbres sont nées, ont vécu ou ont séjourné : Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon... Au détour des rues, vous découvrirez des statues, des maisons qui témoignent encore de leur présence.

